

Initiative \ »Zéro Palu! Les entreprises s\'engagent\ » : un modèle de responsabilité sociale des entreprises en Afrique

Le 28 février 2024, le Réseau des Médias Africains pour la Promotion de la Santé et de l\'Environnement (REMAPSEN) a organisé un webinaire sur l\'initiative \ »ZERO PALU : LES ENTREPRISES S\'ENGAGENT\ ». L\'événement a permis à M. James Wallen, responsable de l\'équipe palu de Speak UP Africa, et à Mme Elisa Debordes, Directrice des Opérations de la Fondation Ecobank, de présenter l\'engagement des entreprises dans la lutte contre cette maladie en Afrique.



Face aux journalistes d\'Afrique, les deux intervenants ont expliqué le rôle important des entreprises dans cette lutte, souvent perçues comme des entités uniquement intéressées par le profit. Cependant, il est important de comprendre que les entreprises sont également touchées directement et indirectement par le paludisme. Cette maladie affecte les employés, créant des absences au travail et des pertes de productivité, ainsi que les clients, entraînant des réductions d\'épargne et des pertes d\'emploi.

Selon Mme Elisa Debordes, malgré les efforts mondiaux, l\'OMS a enregistré 249 millions de cas de paludisme en 2022, dont 94% en Afrique subsaharienne, entraînant 608 000 décès. Face à cette réalité, M. James Wallen souligne que les bailleurs traditionnels ne sont pas prêts à augmenter massivement leurs contributions, et les gouvernements africains manquent de flexibilité budgétaire pour combler ces

lacunes. Ainsi, les entreprises ressentent une responsabilité sociale et souhaitent être parties prenantes de la résolution des problèmes de développement social et économique sur le continent.

Pour répondre à cet appel, les entreprises proposent des solutions scientifiques, cliniques et financières. Cela inclut l'investissement dans la recherche et le développement de nouveaux outils de lutte contre le paludisme, la fourniture d'un accès aux traitements et aux moustiquaires imprégnées d'insecticide, ainsi que la mobilisation des ressources financières.

À ce jour, les résultats de l'initiative sont prometteurs : 10 champions engagés, 6 millions de dollars mobilisés en contribution financière et en nature, et la participation de 60 entreprises contributrices.

Dans un contexte où le paludisme reste une menace persistante en Afrique, l'implication active des entreprises dans la lutte contre cette maladie est indispensable pour atteindre l'objectif d'une Afrique sans palu.

Pour rappel, l'initiative « Zéro Palu! Les entreprises s'engagent » a été lancée en juillet 2020. Elle vise à mobiliser les entreprises du secteur privé national pour contribuer à l'élimination du paludisme d'ici 2030. Dotée d'un fonds catalytique de 60 millions de FCFA par pays, fourni par Ecobank, cette initiative s'étend sur une période initiale de mise en œuvre allant de 2020 à 2024.

Megan Valère SOSSOU

Entretien avec Liliane Marie Julie AGB0, Chirurgienne Dentiste sur les problèmes bucco-dentaires



La santé bucco-dentaire est un aspect essentiel de notre bien-être général, souvent négligé. Nous avons eu l'opportunité de discuter avec le Dr. Liliane Marie Julie AGB0, Chirurgienne Dentiste de haut rang, classée numéro 87 de l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes du Bénin, pour explorer les causes des maladies bucco-dentaires, les problèmes couramment rencontrés, et les moyens de prévenir et de maintenir une bonne santé bucco-dentaire.

Le Dr. AGB0 souligne que les maladies bucco-dentaires ne se limitent pas seulement aux dents, mais englobent également d'autres composantes de la bouche, notamment les tissus de soutien, la langue, les muqueuses et les glandes salivaires. Une mauvaise hygiène buccale est souvent la principale coupable, favorisant l'accumulation de plaque dentaire et la prolifération de bactéries cariogènes. D'autres facteurs incluent de mauvaises habitudes alimentaires, la consommation excessive de sucres ou d'acides, un brossage agressif, le tabagisme, la consommation d'alcool et de drogues, ainsi que certaines conditions médicales et médicaments.

Selon le Dr. AGB0, la prévalence des problèmes bucco-dentaires varie en fonction de l'âge des patients. Les caries dentaires sont omniprésentes, touchant aussi bien les enfants que les adultes et les personnes âgées. En plus des caries, les adolescents et les adultes peuvent souffrir de problèmes de gencives liés à une mauvaise hygiène buccodentaire. Des lésions muqueuses, des problèmes parodontaux et, plus

rarement, des lésions tumorales bénignes et malignes sont également observés. Les traumatismes faciaux, souvent dus à des accidents de la route, constituent une autre préoccupation.

Le Dr. AGBO insiste sur l'importance de la santé bucco-dentaire pour notre bien-être général. Elle encourage la pratique d'habitudes hygiéno-diététiques appropriées, notamment un brossage des dents deux fois par jour, l'utilisation de dentifrice fluoré, et l'attention portée à la langue. Elle recommande également des bains de bouche sans alcool pour maintenir une hygiène buccodentaire optimale. Une alimentation équilibrée, la limitation des sucres et des aliments acides, ainsi qu'une vigilance accrue en cas de maladies sous-jacentes, sont également conseillées. En outre, une visite annuelle chez le dentiste, complétée par un détartrage tous les six mois, est essentielle pour une santé bucco-dentaire optimale.

Le Dr. AGBO rappelle que les problèmes bucco-dentaires ne s'améliorent pas d'eux-mêmes. Toute douleur, aussi mineure soit-elle, doit être examinée par un dentiste, car elle peut indiquer une pathologie bucco-dentaire avancée. Les patients ne devraient pas attendre que la douleur devienne insupportable, car cela peut entraîner des complications coûteuses et graves.

Pour ceux qui vivent dans des régions où l'accès aux spécialistes dentaires est limité, le Dr. AGBO recommande une stricte adhésion aux règles d'hygiène buccodentaire. Elle souligne que la prévention est essentielle et encourage les personnes à consulter un dentiste dès les premiers signes de douleur ou d'inconfort. Dans de telles situations, un déplacement vers un spécialiste dentaire est souvent nécessaire, car il n'y a pas de solution ou de remède miracle pour les problèmes bucco-dentaires.

La conversation avec le Dr. Liliane Marie Julie AGBO met en

lumière l'importance cruciale de la santé bucco-dentaire et l'impact qu'elle peut avoir sur notre bien-être général. La prévention, la vigilance et une attention précoce aux problèmes dentaires sont essentielles pour maintenir des sourires sains et une qualité de vie optimale.

Les alumni de Peace First outillent 20 jeunes du sud Bénin à l'éducation environnementale et au développement durable

Le consortium des ONG SOS Biodiversity, Save our Planet, Aide et solidarité et Page verte, avec l'appui technique et financier de Peace First, a organisé un renforcement de capacités à l'endroit des jeunes, membres d'organisations de protection de l'environnement, celles de l'Atlantique et du Littoral. Cet atelier, qui s'est déroulé le samedi 18 mars 2023 à l'université d'Abomey-Calavi, vise à améliorer la connaissance des jeunes du Bénin sur l'éducation environnementale et le développement durable.



Une vingtaine, sont-ils sur 152 candidatures, de différentes organisations de protection de l'environnement à bénéficier de cet atelier de renforcement de capacités. « Nous avons retenu les 20 meilleurs profils », a expliqué Daniel Koto, de l'ONG SOS Biodiversity. Ils sont désormais aguerris sur les notions d'éducation environnementale et de développement durable.

Un programme intéressant concocté à cet effet a permis de passer au crible les contenus de ces notions. La première communication de la journée a porté sur les « enjeux et contribution des jeunes dans l'atteinte de l'agenda 2030. » Animée par Djawad Ramanou, ladite communication a éclairé les lanternes des participants sur les 17 ODD qui comportent 169 cibles, soient 244 indicateurs. Le Bénin priorise 49 cibles pour 164 indicateurs et est à un taux de réalisation de 50,7 %, a-t-il fait savoir.

Deux panels ont suivi cette communication. Le premier, conduit par le trio Justine Godonou, Johny Codo et Moumin Adjibi, aborde « l'implication du genre dans les projets de développement du Wash ». Il en ressort qu'en plus de la nécessité de considérer la notion du genre dans toutes les initiatives, il est primordial d'impliquer l'approche genre, de donner les mêmes chances aux femmes et aux hommes sur les projets ayant trait à l'eau, l'hygiène et l'assainissement (Wash).

Quant au second panel qui porte sur « l'agriculture durable et la sécurité alimentaire face à la crise climatique », il a été conduit par un quatuor : Jérôme Dohou, Megan Valère Sossou, Estelle Adande et Claire Agbangla. Un débat houleux qui a permis de clarifier les notions d'agriculture durable, de sécurité alimentaire, dans un contexte de changement climatique au Bénin.



Il s'en est suivi une formation pratique en conception et fabrication d'emballage biodégradable et des travaux de groupe suivi de restitution. À en croire Daniel Koto, les participants auront à mener des séances de restitutions, au plus tard trois semaines après l'atelier. « Ils doivent aussi proposer des actions post formation. » En tout cas, le consortium s'engage à les accompagner sur le plan technique, pour l'atteinte des objectifs.

À juste titre, les participants en plus d'être satisfaits de la qualité de l'atelier, repartent dans leurs communautés avec des engagements. Si Claire Agbangla n'a pas du tout été déçue de cet atelier, ça a été un plaisir pour Anas Seko d'y participer. La première, secrétaire de l'ONG Amis de l'environnement, y voit une très grande opportunité et tient à remercier les organisateurs, à cet effet. Quant au second, activiste pour la bonne gestion des déchets, il en a appris beaucoup en termes de connaissances.

« Nous les remercions pour le travail d'organisation effectué et pour les panels de qualité que nous avons eus et qui nous ont permis d'en apprendre beaucoup pour pouvoir avoir plus d'impact dans l'éducation environnementale ; et pour le développement durable qui se veut une éducation pour tous, une éducation inclusive, une éducation qui a une approche genre », a confié Anas Seko. C'est d'ailleurs pourquoi il s'engage, après cet atelier, à faire une mini-restitution à sa communauté, son ONG, ses bénévoles, pour qu'ils puissent eux aussi, mieux comprendre l'approche genre, dans la lutte contre la mauvaise gestion des déchets et dans l'engagement citoyen ; pour comprendre par ricochet l'importance de l'agriculture durable. Quant à Estelle Adande, membre de l'ONG Star plus, elle s'engage à partager l'information autour d'elle, à changer ses comportements, à contribuer au petit geste de développement durable, etc.

Arsène AZIZAH

Recrutement de 64 profils

dans la zone sanitaire Bembèrèkè – Sinendé



Dans le but de renforcer l'effectif de la zone sanitaire Bembèrèkè – Sinendé en personnel qualifié, suffisant et disponible, le bureau de zone lance le recrutement de 64 personnes. Il s'agit des Commis de Pharmacie, de caisse, des Aides-Soignantes, Secrétaires des services Administratifs, des statisticiens épidémiologistes, technicien de laboratoire, Infirmiers, sage-Femme et Médecin diplômé d'Etat.

Les dossiers de candidature sont attendus au Secrétariat du Bureau de Zone de Bembèrèkè – Sinendé au plus tard le vendredi 24 Avril 2023.

Prévision budgétaire :
Benjamin HOUNKPATIN annonce

125.785.961.000 milliards FCFA pour le secteur sanitaire en 2023

Le Ministre de la santé Prof Benjamin HOUNKPATIN était ce vendredi 18 novembre 2022 devant la Commission budgétaire de l'Assemblée Nationale. L'autorité ministérielle a présenté un budget en hausse caractérisé par une forte augmentation des ressources d'investissement.



125.785.961.000 milliards FCFA en 2023 contre 98.100 milliards FCFA en 2022, soit une augmentation de plus de 28 % estimée en numéraire à 28 milliards Fcfa. Le secteur de la santé porte à la hausse son ambition de poursuivre les projets en cours en axant sa politique sur un accroissement des ressources d'investissement. En prévision pour 2023, il est annoncé un vaste programme de recrutement du personnel de santé.

Au total, 980 agents de santé qualifiés seront recrutés. Au niveau communautaire, 416 agents de santé communautaires qualifiés et 3741 relais communautaires seront également appelés à servir dans le secteur de la santé. Parallèlement, le plan de formation entamé va se poursuivre avec la pré-insertion de 200 médecins, 200 infirmiers et sage-femmes et 300 aides-soignants ainsi que la mise en place d'un programme spécial de formation de 6 mois des médecins généralistes pour l'acquisition de compétences en chirurgie, pédiatrie, gynécologie obstétrique et le renforcement de capacités des infirmiers et sage-femmes d'État en aides chirurgiens, dialyse, anesthésie-réanimation, soins palliatifs et autres.

Au niveau des infrastructures, les prévisions budgétaires de 2023 prévoit entre autres, la poursuite de la construction du Centre hospitalier de référence de rang régional à Abomey-

Calavi, l'achèvement de la construction de l'hôpital de zone et des six centres de santé dans la Commune de Tchaourou, l'acquisition, l'installation et la mise en service d'équipements au profit de l'Hôpital de Zone de Savè, la construction et l'équipement du Centre national hospitalier universitaire de Psychiatrie d'Allada ainsi que le démarrage des travaux de construction de trois hôpitaux de zone de 120 lits à Avrankou – Adjarra – Akpro – Missérété; Adjohoun – Bonou – Dangbo et Zogbodomey – Bohicon – Zakpota. Il est également envisagé l'acquisition de 100 ambulances médicalisées pour le compte de l'année 2023.

Très satisfait de l'intérêt des députés pour les défis liés au secteur, le Ministre de la santé a rassuré de la disponibilité du Gouvernement à tout mettre en œuvre pour assurer des soins de qualité aux populations.

Pétards et feux d'artifice : Quels dangers pour la santé ?

En période de fêtes de fin d'année, ils sont nombreux à détonner en pleine agglomération. Les pétards et les feux d'artifice sont source de divertissement pour beaucoup de gens, mais ils présentent aussi des dangers pour la santé. En raison de leur potentiel explosif, de la production de particules et de gaz, les pétards et les feux d'artifice représentent de véritables dangers pour la santé humaine.



En effet, l'utilisation de pétards et de feux d'artifice entraîne dans la plupart des cas, des brûlures, des blessures oculaires et des dommages auditifs. Les particules et les gaz

produits par ces éléments sont également nocifs pour les personnes souffrant d'asthme et d'autres affections respiratoires.

Tout d'abord, il faut savoir que les pétards et les feux d'artifice sont des éléments explosifs qui peuvent causer des brûlures et des blessures graves si on ne les manipule pas correctement. Les mains et les yeux sont particulièrement vulnérables aux blessures causées par ces éléments. Il est donc important de porter des lunettes de protection et de respecter les distances de sécurité recommandées lors de l'utilisation de pétards et de feux d'artifice.

En outre, la combustion de pétards et de feux d'artifice produit des particules et des gaz qui peuvent être nuisibles pour la santé. Ces particules et ces gaz peuvent irriter les voies respiratoires et aggraver les problèmes respiratoires existants, tels que l'asthme. Il est donc recommandé de se tenir à une distance sécuritaire de ces éléments et de ne pas rester dans une zone où ils sont utilisés pendant de longues périodes.

Aussi faut-il noter que les enfants sont particulièrement vulnérables aux dangers liés aux pétards et aux feux d'artifice. Ils peuvent être tentés de jouer avec ces éléments et de ne pas respecter les consignes de sécurité, ce qui peut entraîner des blessures graves. Il est donc essentiel de ne pas laisser les enfants manipuler ou jouer avec ces éléments et de veiller à ce qu'ils soient utilisés de manière responsable.

Il est important de respecter les consignes de sécurité lors de l'utilisation de pétards et de feux d'artifice et de s'assurer que ces éléments sont utilisés de manière responsable. Cela peut inclure l'utilisation de protections telles que des lunettes de protection et des bouchons d'oreille, ainsi que le respect des distances de sécurité recommandées.

Assemblée générale ordinaire de l'INC : Le Ministre de la Santé lance les chantiers de 2023



Le Ministre de la Santé, Professeur Benjamin HOUNKPATIN a présidé les travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'Instance nationale de coordination (INC). Cette importante assise a permis au Président en exercice du CNLS-TP et de l'INC d'acter le démarrage effectif des activités de l'INC au titre de l'année 2023. La moisson au terme de plusieurs heures d'échanges conduits par l'autorité en charge de la santé a été enrichissante.

Les différentes parties prenantes ont procédé à l'examen et à l'approbation du budget 2023 du Projet PPRC révisé sur financement de la Banque Mondiale. Ils ont également examiné le plan de travail budgétisé de l'Instance nationale de coordination (INC) pour le 1^{er} trimestre 2023 ainsi que celui du règlement intérieur de l'INC, revu, conformément au Décret N° 2022-184 du 16 mars 2022.

À l'entame des travaux, le Ministre de la Santé a rappelé l'importance de cette première assise de l'année 2023, année qui marque la fin de la mise en œuvre des subventions du NFM-3 en cours pour tous les programmes. «Nous aurons donc à coordonner l'élaboration de nouvelles demandes de financement pour le cycle 2024-2026.

Le Bénin a choisi la fenêtre de mai 2023 pour soumettre les demandes de financement pour toutes les composantes (VIH/Sida, Tuberculose, Paludisme et Renforcement du Système de Santé). Dans le même temps, le suivi stratégique des subventions en cours doit se poursuivre de façon appropriée. C'est dire alors que la tâche ne sera pas facile » a-t-il laissé entendre.

Échanges de vœux au Ministère de la Santé: le Grand appel de Benjamin HOUNKPATIN

La cérémonie d'échanges de vœux entre le Ministre de la Santé Professeur Benjamin HOUNKPATIN et le personnel s'est déroulée ce lundi 16 janvier 2023 à la suite de la traditionnelle montée des couleurs. Empreint de solennité, ce rendez-vous annuel a été placé sous le signe d'une remobilisation de la troupe en vue d'une efficacité dans l'unité et la fraternité.



Sans pompe ni théâtre, cette cérémonie d'échanges de vœux assez conviviale a permis au personnel du Ministère de la Santé de mettre sur la table ses doléances, mais aussi de cerner l'étendue des actions engagées dans le secteur. La première allocution revenait au nouveau représentant du syndicat du Ministère Josué ZOUNON qui a saisi l'occasion pour adresser une série de doléances à l'endroit du Ministre de la Santé.

A sa suite, le Secrétaire général du ministère de la Santé, Dr Ali IMOROU BAH CHABI a présenté les vœux du personnel au Ministre de la Santé. Il n'a pas manqué de rappeler les

actions engagées au titre de l'année écoulée ainsi que celles qui sont en perspective pour l'année 2023.

Au nombre des défis relevés en 2022 figurent entre autres, la mise en place de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé (ARS), la poursuite des grands chantiers infrastructurels dont le plus important est le centre hospitalier universitaire de référence d'Abomey-Calavi, la rénovation du plateau technique de plusieurs hôpitaux ainsi que l'équipement de certains hôpitaux en unités de dialyse et de scanographie.



Il n'a pas manqué d'annoncer le grand projet de recrutement de 980 agents de santé qualifiés en 2023, la pré-insertion de 200 médecins, 200 infirmiers et sages-femmes et 300 aides-soignants, l'acquisition de 188 ambulances ainsi que le démarrage de plusieurs travaux prévus dans le cadre du PAG 2.

Au cours de son intervention, le Ministre de la Santé a mis l'accent sur la généralisation de l'assurance-maladie obligatoire dont le décret d'application serait sur le point d'être finalisé. Il a également profité pour énumérer les actions pratiques engagées dans le cadre de la résolution des doléances du personnel.

Dans un discours empreint de sincérité et sans langue de bois comme à ses habitudes, le chef du département de la santé a amené l'assistance à comprendre ses profondes aspirations et sa vision pour le secteur. Il a laissé entendre que les efforts consentis ne pourront produire les résultats escomptés sans un esprit d'équipe et un minimum de conscience professionnelle. C'est pour cela qu'il a exhorté chaque acteur à quelques niveaux où il se trouve à privilégier le travail bien fait, le respect du bien public et du patient, l'entraide et la fraternité.

Journée mondiale de l'anesthésie : le message du Président de la Société des Médecins Anesthésistes-Réanimateurs du Bénin – SMARB



Le 16 octobre, le monde entier a célébré la journée mondiale de l'Anesthésie. Cette journée commémore la première démonstration officielle de l'anesthésie à l'éther effectuée à Massachusetts Hospital de Boston par Sir William Thomas Green Morton en 1846.

Il a démontré que l'utilisation de l'éther par inhalation permettait d'effectuer une chirurgie sous anesthésie. Cette découverte a permis aux patients d'obtenir les avantages d'un traitement chirurgical sans douleur associée à une opération.

À l'occasion de la célébration de l'édition 2022, hier 16 octobre, le Professeur Eugène ZOUMENOU, Président de la Société des Médecins Anesthésistes-Réanimateurs du Bénin – SMARB a passé un message, dont voici l'intitulé.

C'est l'occasion de féliciter et d'encourager tous les anesthésistes du Bénin pour le travail délicat et difficile que nous faisons dans un environnement précaire et loin des normes.

C'est aussi l'occasion d'en appeler à la vigilance de chacun de nous dans notre exercice quotidien. On ne fait pas

l'anesthésie pour rendre service à un chirurgien ou pour « aider » un patient.

Chaque patient que nous prenons en anesthésie est un contrat professionnel que nous signons pour remplir notre devoir, uniquement notre devoir. Assurer la sécurité du patient avant, pendant et après une intervention chirurgicale.

Et nous sommes susceptibles d'être jugés pour chaque patient pris en charge.

Travaillons chaque jour de manière à être capable de prouver que nous faisons chaque fois le mieux possible avec les moyens mis à disposition.

Refaisons le point des moyens qu'il nous faut pour que nos patients soient pris en charge avec le maximum de sécurité selon les données actuelles de la science.

C'est de notre devoir. Chacun, quelle que soit la structure sanitaire où ils se trouvent.

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui nous aident à prendre en charge nos patients, notamment, les infirmiers de salles d'opération, les infirmiers de salles de réveil et ceux des services chirurgicaux.

Rappelons que cette énième célébration est axée sous la thématique très importante des erreurs médicamenteuses en anesthésie.

Santé : Le plomb tue chaque

année près d'un million de personnes

En marge de la Semaine internationale pour la prévention de l'intoxication au plomb, l'Organisation Mondiale de la Santé a émis une alerte sur les risques d'exposition au plomb. Près d'un million de personnes meurent chaque année d'un empoisonnement.



Des malades d'empoisonnement au plomb, nous les sommes peut-être sans le savoir. « Près d'un million de personnes meurent chaque année des suites d'un empoisonnement au plomb, et davantage d'enfants souffrent d'effets à long terme sur la santé », alerte l'OMS dans un communiqué de presse en date du 23 octobre 2022.

Pour l'agence sanitaire des Nations Unies, l'exposition à de faibles niveaux de plomb, peut provoquer des problèmes de santé à vie, notamment l'anémie, l'hypertension, l'immunotoxicité et la toxicité pour les organes reproducteurs. Les effets neurologiques et comportementaux pourraient être irréversibles. « L'exposition au plomb est particulièrement dangereuse pour le cerveau en développement des enfants et peut entraîner une réduction du quotient intellectuel, de la capacité d'attention, une altération de la capacité d'apprentissage et un risque accru de problèmes de comportement », a déclaré Dr Maria Nera, cheffe du département de l'environnement, du changement climatique et de la Santé à l'OMS.

Le plomb est en effet toxique pour plusieurs systèmes corporels, notamment le système nerveux centrale, le cerveau, le système reproducteur, les reins, le système cardiovasculaire, le système sanguine le système immunitaire. L'OMS estime que 30% des déficiences intellectuelles

idiopathiques, 4,6 % des maladies cardiovasculaires et 3 % des maladies rénales chroniques peuvent être attribuées à l'exposition au plomb.

Comment sommes-nous exposés au Plomb ?

Il existe plusieurs sources d'exposition au plomb. Les principales sources d'exposition comprennent la contamination de l'environnement due au recyclage des batteries au plomb et à des opérations d'extraction et de fusion de plomb mal contrôlées ; l'utilisation de remèdes traditionnels contenant du plomb ; émaux céramiques au plomb utilisés dans les récipients pour aliments ; tuyaux en plomb et autres composants contenant du plomb dans les systèmes de distribution d'eau ; et peinture au plomb.

L'exposition peut également se produire dans les maisons, car la peinture au plomb peut être trouvée dans les maisons, les écoles, les hôpitaux et les terrains de jeux. Les enfants peuvent ingérer des flocons et de la poussière provenant de jouets ou de surfaces peints au plomb ou être exposés à travers des céramiques émaillées au plomb et certains médicaments et cosmétiques traditionnels.

«Non au Plomb »

L'OMS a identifié cette substance comme l'un des dix produits chimiques les plus préoccupants pour la santé publique nécessitant une action de la part des États membres. Des progrès significatifs ont été faits dans ce sens, selon Lesley Onyon, chef d'unité, Sécurité chimique, du département de l'environnement, du changement climatique et de la Santé. « Le monde a vu la réduction significative de l'utilisation du plomb dans la peinture au cours des dix dernières années, plus de 84 pays disposant désormais de contrôles juridiquement contraignants pour limiter la production, l'importation et la vente de peintures au plomb.

« Nous avons également maintenant une interdiction mondiale de l'essence au plomb. Mais il reste encore du travail à faire. L'empoisonnement au plomb est entièrement évitable grâce à une série de mesures visant à restreindre les utilisations du plomb et à surveiller et gérer les expositions. C'est pourquoi cette année, nous élargissons le champ d'application pour prévenir toutes les sources d'exposition au plomb », a-t-il souligné.

L'Unicef estime qu'un enfant sur trois a un plombémie égale ou supérieure à 5 µg/dl. Une action mondiale immédiate est nécessaire pour résoudre ce problème.

Odette M. ATEYIHO